

**Rapport d'information de la commission sociale, jeunesse et enfance du 12 septembre 2023**

Rapporture : Barbara LANZILAO

**OFFRE SOCIOCULTURELLE QUARTIER DE L'ÉTANG**

M. KOLLER, Délégué à la médiation et à l'animation au Service de la cohésion sociale (SCS), rappelle que l'offre socioculturelle permet d'agir sur le développement des personnes et des communautés à travers différentes prestations et favorise le bien-vivre ensemble. Les enjeux principaux dans ce quartier étaient d'éviter la stigmatisation, l'exclusion de personnes et l'occupation problématique de l'espace public. Les moyens pour éviter ces problèmes sont de développer le bien-vivre ensemble, de permettre l'accès aux prestations publiques et de créer du lien avec la population. Dans cette optique, la Commune a voulu tester de nouveaux formats d'animation souple et innovante. Il explique que la stratégie du SCS se décline sur deux axes :

- développer des démarches participatives, permettre à chacun de participer à la vie du quartier et de pouvoir s'impliquer dans les différents organismes ou institutions. L'ouverture du Café des possibles à l'été 2021 a permis d'avoir un lieu central où il était possible de créer du lien. Un Contrat de quartier a été créé en septembre dernier.
- Répondre à la forte attente de nombreuses familles concernant l'offre socioculturelle et qui sont venues solliciter le Café des Possibles en ouvrant un 2<sup>ème</sup> espace en 2022, l'Espace socioculturel.

Ces deux espaces socioculturels, le Café des possibles et l'Espace socioculturel, sont gérés par une équipe d'animation composée de 3 animateurs, 1 secrétaire et 5 moniteurs. La composition de l'équipe s'est faite graduellement.

M. BERNARD, animateur, relève que la population du quartier de l'Étang est très investie dans les projets proposés et est en demande. La fréquentation de l'Espace socioculturel est importante. L'Espace socioculturel propose un accueil libre pour les enfants de 4 à 12 ans les mardis en fin de journée et les mercredis après-midi. Des sorties et des animations régulières, telles que des fêtes en collaboration avec l'école, la crèche ou d'autres partenaires, sont organisées. Il y a une collaboration avec la villa YOYO, organisme mandaté pour recevoir des enfants durant l'été. L'association AREWAJ vient proposer des bricolages avec les enfants. L'accueil libre est également ouvert aux parents avec enfants en bas âge. Les enfants de 10 à 12 ans sont également intégrés au public adolescent le mercredi. L'offre pour les pré-adolescents et les adolescents est destinée aux enfants de 12 à 18 ans et plus. Cet accueil est surtout fréquenté par des pré-adolescents car la population du quartier est très jeune. Des activités sont proposées les mercredis et jeudis. Des soirées sont proposées les mercredis. Pour l'offre tout public, l'équipe organise de grands événements ouverts à tous, tels que des repas interculturels accompagnés de concerts. M. BERNARD ajoute que les habitants ont créé un Comité des fêtes et que les animateurs servent de soutien logistique. Il signale que plusieurs ordinateurs sont en libre accès pour les habitants. M. KOLLER indique que l'Espace socioculturel est pourvu d'une cuisine professionnelle pour l'équipe et les habitants du quartier.

M. KOLLER relève que les prochains défis sont de pouvoir pérenniser les prestations et l'équipe en place, d'élargir le volume d'accueil libre et de s'ouvrir à d'autres publics tels que les seniors. Une réflexion autour d'un Conseil de maison, dont certaines prérogatives resteraient en mains de l'Administration alors que d'autres seraient portées par des bénévoles, est en cours. L'idée est que les bénévoles puissent apporter des idées, s'impliquent et soient consultés sur les enjeux et besoins du quartier.

Un Conseiller municipal (PLR) pense qu'une structure FASe doit être mise en place à terme. Il se demande s'il n'est pas possible de doter les autres maisons de quartier voisines de moyens supplémentaires pour couvrir davantage d'animation, quitte à intégrer la nouvelle équipe, créer un pool supplémentaire ou de trouver une forme d'animation hors les murs. Il aimeraient d'ailleurs savoir si une collaboration existe entre l'équipe du quartier de l'Étang et les TSHM. M. STAUB, Conseiller administratif, annonce que la FASe sera l'employeur de la nouvelle

structure. Cette décision passera au Conseil municipal, au niveau du budget. Par ailleurs, pour lui, il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle maison de quartier. L'idée était de tester d'autres formes que celle de la maison de quartier classique. M. KOLLER explique que l'équipe d'animation est en lien avec l'ensemble du réseau jeunesse et social. Il y a des liens très forts avec l'équipe TSHM, en particulier pour le recrutement des petits jobs.

Une Conseillère municipale (LES VERT.E.S) aimerait savoir combien d'habitants ont investi le quartier et à quelle fréquence ont lieu les événements sur l'espace public. M. KETTENACKER, Chef du SCS, indique qu'il est difficile d'avoir des statistiques exactes sur le nombre d'habitants. Il rappelle que le nombre prévu était de 2'500 habitants. Concernant la fréquence des événements hors murs, M. BERNARD indique que les repas interculturels ont lieu une fois par semaine durant les 2 premières semaines et la dernière semaine des vacances. Il y a également une journée pour les enfants et un accueil adolescents durant ces semaines-là. La fréquence dépend également du Comité des fêtes et de ce qu'il a envie de proposer comme événement. Il donne l'exemple de la Fête de la courge, de l'Escalade, etc.

Une Conseillère municipale (LES VERT.E.S) revient sur les cours de français. Elle souhaite savoir si ceux-ci vont encore se développer. M. KETTENACKER répond que ce type de cours est très important car la langue est un vecteur d'intégration. Il relève que l'Hospice général dispense également des cours de français pour ses bénéficiaires. Avec les partenaires locaux, la Ville de Vernier essaie d'en développer d'autres avec des méthodologies différentes. M. STAUB revient sur la ligne budgétaire « asile et immigration » qui couvre également les cours de français. Il rappelle que cette ligne a été augmentée en 2023 et que la Commune travaille avec un ensemble de partenaires, comme CAMARADA et l'UOG, pour avoir un maximum de méthodes et de cours sur l'ensemble du territoire. Certaines maisons de quartier développent leurs propres cours, telles que la Maison de quartier des Libellules. Les cours de français sont gratuits, le nombre de places est limité et la priorité est donnée aux habitants du quartier.

Une Conseillère municipale (LE CENTRE-VERTS'LIBÉRAUX) espère que le Service reste attentif aux besoins de ses autres quartiers. M. STAUB, explique que, grâce aux moyens supplémentaires accordés par le Conseil municipal pour le quartier de l'Étang, cela a permis de ne pas prétéritier les autres quartiers. M. KETTENACKER souligne que le Service se pose en permanence la question de savoir si le développement d'un projet dans un quartier ne va pas faire naître un sentiment d'abandon dans les autres quartiers.

Une Conseillère municipale (LES VERT.E.S) aimerait savoir si les ordinateurs mis à disposition de la population sont utilisés et si une personne apporte son aide aux utilisateurs. Selon M. KETTENACKER, au quartier de l'Étang, le matériel informatique est en libre-service. Si les ressources sont suffisantes ou si des bénévoles se présentent, des permanences avec assistance pourront être ouvertes.